



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

 @mrapofficiel

 @MRAPOfficielNational

Une nouvelle fois, le racisme a tué

En France, les derniers jours ont été marqués par des événements dramatiques que le MRAP dénonce avec fermeté. À Puget-sur-Argens (Var), dans la nuit du 31 mai au 1er juin, Hichem Miraoui, Tunisien, a été tué par balles par son voisin, qui a aussi grièvement blessé Akif, un jeune homme turc. Le suspect a diffusé des vidéos racistes, revendiquant une idéologie xénophobe et ultranationaliste.

Ces faits apparaissent suffisamment clairs pour que le mobile raciste ait été retenu par le parquet de Draguignan, qui a ouvert une enquête pour « meurtre et tentative de meurtre commis en raison de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée ». Preuve de son extrême gravité, le Parquet national antiterroriste (Pnat) s'est saisi de l'affaire, désormais confiée à la DGSI et à la SDAT, des chefs susmentionnés en relation avec une entreprise terroriste, ainsi que pour association de malfaiteurs terroriste criminelle.

Comme Maître Mourad Battikh, avocat de la famille endeuillée, le MRAP accueille favorablement la saisine du Pnat, une première pour un crime d'ultradroite. Cela reflète la nécessité d'investiguer si ce double crime s'inscrit dans un projet plus large. Manifestement alcoolisé dans ses vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, le suspect a exprimé un discours hostile à l'immigration, prêtant « allégeance au drapeau français » et appelant à « tirer » sur les étrangers. Autant d'éléments suggérant une intention de troubler l'ordre public par la terreur.

Le MRAP, qui a chargé sa commission juridique d'étudier toutes les voies d'action dans cette procédure, attend que l'enquête fasse la lumière sur les éventuelles ramifications de ce crime raciste, qui porte manifestement la marque de l'extrême droite. Il salue l'engagement des autorités judiciaires, tout en restant vigilant quant à l'issue des investigations. Le MRAP exprime sa profonde compassion envers la famille d'Hichem Miraoui, plongée dans un deuil insupportable, ainsi qu'envers la victime blessée et ses proches.

Par ailleurs, vendredi soir à Alès (Gard), un groupuscule d'extrême droite a attaqué le bar Le Prolé, un lieu fréquenté par des militants communistes. En pleine fête populaire, ces individus ont blessé une vingtaine de personnes, dont l'une a dû être hospitalisée. Ces événements, à Puget-sur-Argens comme à Alès, montrent combien la banalisation des idées xénophobes et racistes dans notre pays, ainsi que la tolérance dont bénéficient les groupuscules d'extrême droite, sont dangereuses et doivent être combattues avec force et responsabilité.

C'est pourquoi le MRAP participera au rassemblement organisé par les associations et syndicats à Montargis le 9 juin prochain à l'occasion de la réunion des extrêmes droites européennes, organisée ce jour-là par le Rassemblement national et les patriotes pour l'Europe à Mormant-sur-Vernisson (Loiret).

Association créée en 1949 | Habilitée à intervenir en zone d'attente

Dotée par l'État des agréments « éducation nationale » et « jeunesse et éducation populaire »

Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)

Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies